



## Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2018 du 24 février 2019

### Présents (voir feuille d'émargement)

Mr KIRCHNER Georges, [adjoint au maire de Créhange](#),  
Mr BECKER Jerome, [président](#),  
Mr BONIT Yves,  
Mr BOUILLON Jean-Paul, [commissaire aux comptes](#),  
Mr BOUILLON Pierre,  
Mr BUSOLINI Rémi,  
Mr HAHN Jean-François, [assesseur](#),  
Mme HAHN Nathalie, [commissaire aux comptes](#),  
Mr HUTHER Olivier,  
Mr et Mme KRZYWIZNIAK Patrick, [assesseur](#),  
Mr LADJADJ Hacène,  
Mr LECOMTE Christophe,  
Mr OUDINOT Fabrice,  
Mr et Mme REB Christian,  
Mr ROBERT Stéphane, [trésorier](#),  
Mr SCHWEITZER Gérard,  
Mr et Mme SINGER Jean-Michel,  
Mr et Mme SUTTER Denis.

### Excusés

Mr ALBIZZATI Jean-Claude,  
Mr PETERSHEIM Gaston,

La séance est ouverte à 15h05

## Le mot du président

Jérôme BECKER, président, rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale :

- Bilan Moral 2018,
- Bilan Financier 2018, état des comptes à ce jour,
- Projets pour l'année 2019,
- Renouvellement du Bureau,
- Points divers.

Il remercie les membres du club et Mr KIRCHNER représentant la commune de Créhange pour leur présence.

## Bilan Moral

**Comme à chaque fois le bureau du club remercie toutes celles et ceux (membres et épouses) qui nous ont apporté leurs aides pour réaliser les différentes activités tout au long de l'année passée (Macadam, Vide grenier...)**

**Il remercie la commune de Créhange pour la mise à disposition du gymnase en période hivernale.**

### **→ Nous étions à nouveau présents dans différentes actions réalisées tout au long de l'année 2018 et notamment :**

- **Le char de la Saint Nicolas le 02 décembre 2018 sur le thème de « Buzz l'éclair » (merci à Patrick, Patricia, David, Jérôme, Dani, Gérard, Michèle, Jean-Paul, Jean François... pour le char).**
- **Encadrement de jeunes dans le cadre de « Macadam jeunesse » les mardi 17 (9 participants) et mercredi 18 juillet 2018 (7 participants).  
Pour rappel : 4 et 3 jeunes les 12 et 19 juillet 2017, 11 et 4 jeunes les 18 et 19 juillet 2016, 6 et 14 jeunes les 16 et 17 juillet 2015.**
- **Vide Grenier septième édition (dimanche 30 septembre 2018) qui fut à nouveau un gros succès avec de nombreux exposants (refus d'exposants par manque de place) et visiteurs ainsi qu'une météo à nouveau très favorable (merci à tous pour vos prières, cierges, grigris...).**

#### **→ Remerciements vide greniers :**

- **Nous tenons tout d'abord à remercier la mairie de Créhange et notamment les services techniques pour leur soutien logistique. Sans eux, ce vide-grenier n'aurait tout simplement pas pu avoir lieu.**
- **Merci au DUF pour sa participation financière (facture animatrice) ainsi que matérielle (tracts couleurs).**
- **Merci à Jérôme et Hacène qui, en amont de cette journée ont fait toutes les démarches et préparé tout le nécessaire à son bon déroulement.**
- **Merci également à toutes les personnes qui étaient présentes ce dimanche pour aider, ainsi que les épouses pour les gâteaux confectionnés.**

- **Merci à Marie, David, Patricia... pour leur investissement dans la réalisation des crêpes.**
- **Nous remercions également vivement les commerçants de Créhange, Faulquemont et Saint Avold, démarchés par Jérôme, pour leur soutien financier.**
- **Merci également au magasin *Carrefour Contact* de Créhange pour sa participation : fourniture des denrées à des conditions raisonnables, reprise des invendus + don de 150€.**

**→ Bilan vide greniers:**

- **Bilan financier global fait apparaître un bénéfice de 2403,64€ soit sensiblement la même chose qu'en 2017 (2460,94€).**
- **La sonorisation a été revue à la hausse avec 4 enceintes de diffusion réparties sur tout le site de l'école tout en restant « éloignées » des exposants. Il semble que cette formule, même si elle ne couvre pas tout le site, soit satisfaisante. Merci à Isabelle (radio RV1) pour l'animation !**
- **Le bilan de la tombola est mitigé. Tous les lots n'ont pas été réclamés (notamment un drone), et il semble y avoir eu confusion avec celle organisée par le club d'airsoft. L'objectif n'étant pas de faire du bénéfice mais d'avoir une animation, nous devrions néanmoins la reconduire en 2019.**
- **La gestion des toilettes s'est beaucoup mieux passée qu'en 2017 avec une plage horaire d'ouverture beaucoup plus large. Le nettoyage effectué en fin de journée était impeccable (Merci à la sœur d'Hacène) ! Il nous faudra quand même effectuer un vrai fléchage si nous restons sur ce site.**
- **Au vu de l'étalement du site (375m), nous avons testé une seconde buvette en 2017 ce qui n'a pas été reconduit en 2018 à la vue du bilan précédent. Une buvette semble effectivement suffisante.**
- **Certains soucis dans l'organisation ont été réglés par rapport à 2017 : percolateurs, organisation de la chambre froide... etc.**

**→ Les problèmes à régler :**

- **Nous avons eu du mal à suivre avec les frites : il faudra impérativement prévoir de « grandes quantité » à partir de 10h-10h30 en 2019 (prévoir des bacs alimentaires avec couvercles) ou travailler avec des frites « fraîches ».**

- **J'espère que le refus d'exposants ne nous aura pas porté préjudice. Il faut néanmoins aborder la problématique des exposants « professionnels ». La décision est prise d'appliquer un tarif particulier à ces derniers si nous restons sur le site actuel.**

## **→ Les effectifs du club**

- Le MCCM compte actuellement 17 membres de 15 à 67 ans à jour de cotisation (24 membres en 2018, 27 membres en 2017, 39 membres en 2016).
- Il est proposé de reconduire en membre d'honneur (cotisation club gracieuse) Hacène LADJADJ et Gérard SCHWEITZER pour leur participation active au vide greniers alors qu'ils ne pratiquent pas l'activité d'aéromodélisme.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.
- Il est également proposé David STEFFEN (absent, il sera contacté ultérieurement). La proposition est adoptée à l'unanimité.
  
- Les membres sont invités à consulter le listing du club et de vérifier si les informations les concernant sont à jour.
- Les nouvelles fiches d'adhésion 2019 sont disponibles sur le site ; suite au bilan financier actuel, le bureau a décidé de ne pas augmenter la cotisation. Les tarifs FFAM sont également inchangés.
- A noter que la FFAM impose une licence compétition pour tout modéliste désireux de participer à des compétitions, qu'elles soient organisées localement ou au niveau national.

Des membres profitent de cette assemblée générale pour régler leur cotisation. Ces dernières portent **l'effectif à 22 membres dont 2 membres d'honneur**.

## **→ Nouvelle réglementation**

- Une nouvelle réglementation est en place. Elle concerne tous les télépilotes utilisant des modèles de masse supérieure à 800g.
- Nous rappelons donc :
  - Que chaque membre doit suivre la formation et passer le test (voir page d'accueil du site)
  - Déclarer chacun de ses modèles de masse supérieure à 800g et apposer sur ces derniers, de manière lisible, les numéros d'enregistrement.
  - Compléter la nouvelle fiche d'inscription en attestant avoir réalisé les deux opérations précédentes.

## **→ Terrain**

**Peu de choses ont été réalisées cette année. La mise en place d'une clôture en barbelés, malgré toutes les négociations possibles avec le propriétaire, a découragé beaucoup de monde :**

- **Le bureau qui n'a plus souhaité s'investir (et investir !) vu les perspectives.**
- **Des membres dont certains n'ont pas repris leur cotisation**

**Pour enfoncer le clou en fin de saison, nous avons même eu droit à une citerne positionnée en bout de piste (d'abord sur une extrémité puis ensuite au beau milieu).**

**Seul un compactage a été réalisé au printemps. A nouveau, un grand merci à Jean Claude Albizzati qui a réalisé les travaux gracieusement.**

**Un nouveau terrain a été trouvé pour accueillir notre activité. Les différentes tractations et formalités sont en cours.**

**Un mail a été envoyé au représentant de la FFAM à la CCRAGALS Nord-Est (Comité Consultatif Régional de l'Aviation Générale et de l'Aviation Légère et Sportive) avant de remplir le cerfa 15478\*01 de demande de localisation d'activité. Nous lui demandons notamment :**

- **Ce que signifie la notion de « voisinage » d'un aérodrome**
- **La possibilité d'un plafond permanent supérieur à 500ft**

**Nous n'avons pour le moment pas rencontré le propriétaire de « l'ancien » terrain pour lui régler la location pour la saison 2019.**

**Après discussions, il est décidé que la location de « l'ancien » site sera reconduite pour 2019, le temps que le nouveau soit prêt.**

## Bilan Financier : le mot du trésorier

Les comptes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 font apparaître HORS VIREMENTS LIVRET BLEU :

- un total de charges de : 6753.79€
- un total des produits de : 9570.90€ (dont 452,00€ de subventions)

Le résultat pour l'année 2018 est un **excédent de 2817,11€**. Cet excédent s'explique principalement par le bénéfice plus que correct du vide-greniers et les dépenses réduites.

A ce jour (24 février 2019), le solde global disponible est de **9501,54€** avec une dernière facture FFAM de 88,00€ à régler.

Un changement de fonctionnement de la banque nous impose de cotiser pour une carte afin de pouvoir déposer chèques et liquide. Le trésorier fait remarquer que, pour des services sans cesse diminués, nous avons des frais qui ne font qu'augmenter. Il ne faut cependant pas oublier les dons de consommables (nappes, gobelets, serviettes) pour notre vide greniers.

Nous étudierons néanmoins d'autres possibilités dans les mois qui viennent.

### BILAN COMPTABLE ANNEE 2018

au : 31/12/2018

CHARGES	soldes comptables	PRODUITS	soldes comptables
FFAM (cotisations structure club, CRAM et licences membres)	723,00 €	SUBVENTIONS (cram / ffam)	52,00 €
MANIFESTATIONS : inter clubs, Saint Nicolas,	71,00 €	SUBVENTIONS (mairie, département...)	400,00 €
VIDE GRENIERS	4 801,16 €	VIDE GRENIERS (tous produits confondus)	7 212,57 €
ACHATS CLUB (Roulotte terrain, matériel modélisme, consommables...)	386,30 €	Remboursement achats par le club (achats pour des membres sans bénéfice)	202,01 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (Papier, enveloppes, timbres, cartouches imprimante...)	170,47 €	Remboursement frais de bouche lors de repas payés par le club	0,00 €
FRAIS DE COMPTES (frais bancaires)	36,00 €	INTERETS DE COMPTES	48,02 €
COTISATIONS/DONS AUTRES ASSOCIATIONS	55,00 €	DIVERS PRODUITS (dons)	0,00 €
ANIMATIONS ("Faites du sport", Macadam)	71,86 €	SUBVENTIONS Macadam	280,00 €
Forfait SFR/Red Webcam	120,00 €	COTISATIONS MEMBRES 2018 (Club + part FFAM)	1 376,30 €
TERRAIN Location 2018	200,00 €		
frais de mise en forme / entretien / tondeuse	119,00 €		
DIVERS CHARGES			

TOTAL DES CHARGES	6 753,79 €	TOTAL DES PRODUITS	9 570,90 €
<b>RESULTAT GENERAL (déficit)</b>	-	<b>RESULTAT GENERAL (excédent)</b>	2 817,11 €

**BILAN VIDE GRENIERS ANNEE 2018**

<b>CHARGES</b>	<b>soldes compta</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>soldes compta</b>
fond de caisse	952,00 €	Chiffre d'affaire liquide	6 544,80 €
Carrefour Contact Créhange Facture principale	949,75 €	(ventes/marchand de glaces/ exposants/sponsors)	
Lejeune Martin boissons / bar	1 139,09 €		
Steacks hachés (74,45€ + 59,56€)	134,01 €	Sponsors chèques	510,00 €
Boissons gros volumes Cora & Super U (122,20€ + 16,12€)	138,32 €		
Gros volumes Cora : 2 bib rosé, 6 mayo, 96 rouleaux PQ	51,59 €		
Gros volumes Super U : 9 ketchup + 3 rlx scotch emballage	28,30 €	Sponsoring Carrefour Contact	150,00 €
Barquettes frites, piques, gobelets café, gobelets, cartonnettes crêpes, gants...	111,72 €		
Crème café	8,90 €	sponsor Optik Studio	0,00 €
Sauce curry & divers	61,55 €		
Préparation crêpes(3x2,5kg), 30L huile, 250 fourchettes, cartonnettes crêpes...	85,50 €		
20kg oignons	32,40 €		
Charbon de bois (10 sacs de 50L)	129,00 €		
Pain : 220 baguettes longues (0,70€ pièce)	154,00 €		
Croissants	85,00 €		
Lots cadeaux tombola / animation : 179,97€ + 43,57€	223,54 €		
Sono	75,00 €		
Sacem / Spre	123,71 €		
Animation radio RV1 : 300€ pris en charge par le DUF	0,00 €		
Entretien / pièces percolateurs	49,78 €		
Réparation friteuse	181,20 €		
Etagères chambre froide, visserie chapiteaux, ruban chantier	60,30 €		
Affranchissement courriers remerciements sponsors	19,20 €		
Divers	7,30 €		

TOTAL DES CHARGES 4 801,16 €

TOTAL DES PRODUITS 7 204,80 €

**RESULTAT GENERAL (déficit)**

**- RESULTAT GENERAL (excedent) 2 403,64 €**

## Projets pour l'année 2019

- Nouveau Terrain :
  - Trop tôt pour indiquer ce qu'il restera à faire après le travail de l'Afpa mais de manière certaine :
    - Déménagement de l'actuel auvent et de la roulotte.
    - Entretien de l'auvent (lasure),
    - Pose des gouttières (matériel déjà acheté),
    - Pose d'un second panneau solaire / batterie
  - Réalisation de stands de préparation des avions (déjà prévu pour 2017 !).

- Salle :
  - Aménagement d'une armoire contre le pilier central pour chargeurs et cafetière.
  - Mezzanine : à voir.
  
- Tondeuse :
  - Entretien annuel.
- Actions autre que le modélisme :
  - Reconstitution de la journée vide-greniers, le dimanche 29 septembre 2019.  
Suite aux discussions, nous allons étudier avec la commune la possibilité de proposer cette huitième édition sur le site du complexe sportif.
  - Char de la Saint Nicolas en décembre 2019.
  - Action Macadam Jeunesse reconduite : nous proposerons à nouveau une activité micro fusées avec lancements sur notre (nouveau ?) terrain.
  - Faites du sport les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2019 ; Mr Kirchner indique que le terrain extérieur ainsi que les cours de tennis couverts ne seront pas disponibles. Il nous propose le boulodrome couvert.  
Nous partons donc une exposition statique ainsi que un ou des simulateurs.
- Actions modélisme :
  - Rien de prévu tant que le nouveau terrain n'est pas pleinement opérationnel.
- Investissements :
  - Liés au nouveau terrain : ils seront décidés dans le courant de l'année 2019.

### **Représentant de la Mairie : Mr KIRCHNER**

Il revient sur le nouveau terrain. Il confirme qu'à plus ou moins long terme, le site de l'Afpa de Créhange va fermer. Le DUF sera alors le « gestionnaire » du site.

Il nous indique tout de même que la première convention devra être signée avec l'Afpa / centre Raymond Barre.

## Bureau

**Le bureau actuel arrive à la fin de son mandat de trois années.**

La candidature de Christophe LECOMTE ne respectant pas les statuts de l'association (ancienneté de trois années consécutives), l'assemblée se prononce sur la dérogation à ces derniers.

La dérogation aux statuts pour la candidature de Christophe LECOMTE est adoptée à l'unanimité.

Le nouveau bureau se retire afin de constituer le nouveau bureau directeur.

Sont élus :

- **BECKER Jérôme, président.**
- **ROBERT Stéphane, trésorier.**
- **KRZYWIZNIAK Patrick, secrétaire.**
- **BOUILLON Jean-Paul, assesseur.**
- **HAHN Jean-François, assesseur.**
- **LECOMTE Christophe, assesseur.**
- **LOUDINOT Fabrice, assesseur.**
- **REB Christian, assesseur.**

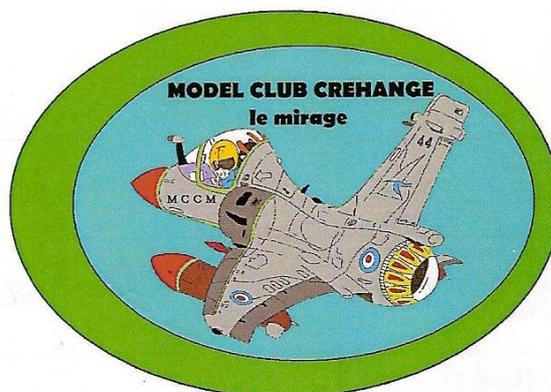
## Points divers

Un membre propose qu'une journée « club » soit organisée en mai ou en juin. Cette journée concernerait uniquement les membres et leur famille (modélistes invités par des membres possibles ?). Il propose également d'inviter des représentants de la mairie/DUF.

Cette idée est validée. Il nous faudra rapidement arrêter une date (et un lieu !).

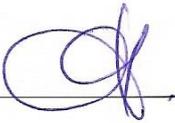
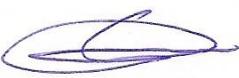
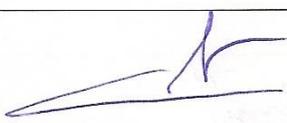
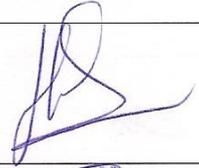
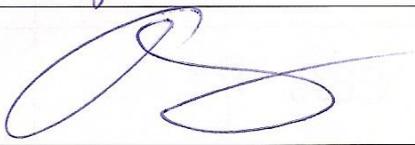
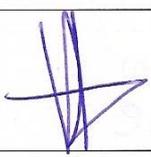
*La séance est close à 16h30*

Modèle Club Créhange le Mirage  
 Créanto  
 4 rue de Metz  
 57690 CREHANGE  
 ☎ : 07.68.86.81.03



## Assemblée générale ordinaire 2018 24 février 2019

NOM	QUALITE	SIGNATURE
Singer G.M	Membre	
HUTTEN.	MEMBRE.	
Bonif	Membre	
REB ch.	Membre	
REB NT		
Lecomte Christophe	Membre	
Bouillon Pierre	Membre	
Pakowicz Krzysztof		
SUTTER Nicole	Bénévole	

NOM	QUALITE	SIGNATURE
WALKALIE HAHN	Commissaire au compte -	
SCHWEITZER Georg		
KRZYWIZNIAK Pawel	accepte.	
SUTTER Denis		
Boullou J. Paul	Commissaire au compte -	
POUDINOT Fulvio		
HAHN JS.	Ascessem.	
LADYADZ H.	<u>Volontaire</u> -	
BECKER prom.		
ROBERT Stéphane	trabrier.	
BUSOLINI Remi		